

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE SAINT-FRANÇOIS-D'ASSISE**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Saint-François-d'Assise tenue au 11, rue de l'Église, Frelighsburg, le mardi 10 décembre 2018 à 18 h 30.

**Sont présents:**

Christopher Carrie, parent;  
Jessica Roy, parent;  
Mélissa Rudd, parent;  
Stéphanie Dalpé, parent;  
Sophie Gagnon, parent;  
Sylvie Valiquette, enseignante;  
Elise Daigle, enseignante, absente;  
Sylvie Pelletier, enseignante.

**Participe également:**

Nancy Duranleau, directrice de l'école

**Sont absents :**

Sonia Girard, technicienne du service de garde, absente

-----

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Le président, monsieur Christopher Carrie, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18 h 32.

2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le point méchoui est déplacé au point 6 en raison de la présence de quelques membres du comité. Ajout des points suivants au varia : activité parascolaire hiver 2019, transfo-biblio et activité de Noël.

21CE1819-015

Il est proposé par madame Sylvie Valiquette, appuyé par madame Sylvie Pelletier, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts mentionnés ci-dessus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. **LECTURE, ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 2 OCTOBRE 2018**

Ajouter *adopté à l'unanimité* aux points 12 et 22. Au point 25 EHDAA, préciser qu'il s'agit du comité de la commission scolaire.

Suivi cube énergie : L'enseignant d'éducation physique vérifiera l'intérêt de cette activité avec l'équipe-école.

21CE1819-016

Il est proposé par madame Jessica Roy, appuyé par madame Mélissa Rudd, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 2 octobre 2018 soit adopté avec les modifications énumérées ci-dessus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. **PAROLE DU PRÉSIDENT**

Le président souhaite la bienvenue au public et aux membres.

5. **PAROLE AU PUBLIC**

Madame Julie Bellefroid se questionne sur certaines méthodes disciplinaires appliquées à l'école (dîner dans le noir, places précises au dîner, silence dans les corridors, etc.). Les enfants sont confrontés à de nouvelles restrictions continuellement. Le passeport a été mis en place pour que les interventions soient appliquées positivement. Elle voit cet esprit de bienveillance disparaître. Il est important selon elle que l'enfant apprenne le juste milieu. Appui de madame Teprine Baldo (public) dans les propos de Mme

Bellefroid. Elle ajoute que les enfants ont besoin d'un espace de relâchement.

Madame Teprine Baldo propose une nouvelle offre d'activité parascolaire, anglais langue seconde en collaboration avec Monsieur Olivier, enseignant d'anglais. Les détails seront transmis au secrétariat dans les jours à venir.

Banc de l'amitié : Mme Baldo se propose à venir sur l'heure du dîner pour promouvoir le banc de l'amitié. Projet à venir.

Confinement barricadé : Madame Baldo mentionne que certains parents sont en questionnement sur cette procédure. Elle souligne que la CSDM a arrêté ces interventions. Elle souhaiterait qu'il y ait un comité ou un espace pour l'écoute et pour partager sur le choix pour notre école.

6. **SUIVI INTIMIDATION/COMPORTEMENTS INTIMIDANTS**

À la suite d'une discussion avec les intervenants de l'école, la direction déposera un cas d'intimidation au Ministère. De multiples interventions ont eu lieu en lien avec ce cas. Selon les parents, la situation est réglée.

La direction travaille présentement à préciser les interventions en cas d'intimidation.

7. **GARDIENS AVERTIS**

L'école a reçu une offre de la Croix-Rouge pour une formation de gardiens avertis (45\$ par participants, 11 à 15 ans) ainsi que la formation Prêts à rester seuls (35\$ par participants).

21CE1819-017

Il est proposé par madame Jessica Roy, secondé par madame Sophie Gagnon, et résolu :

D'offrir les formations de la Croix-Rouge aux journées pédagogiques.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. **DON DE 200 \$ - CAISSE DESJARDINS**

Les photos/vidéos ne sont pas permises par le CE. Des démarches sont actuellement en cours avec la C.S. sur la présence de la caisse Desjardins dans les écoles.

21CE1819-018

Il est proposé par madame Mélissa Rudd, appuyé par madame Sophie Gagnon et résolu :

D'accepter le don de la Caisse Desjardins et de l'encaisser dans le FDS Bibliothèque.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. **SORTIE À LA FERME EXPÉRIMENTALE 23 OCTOBRE 2018**

21CE1819-019

Il est proposé par madame Jessica Roy, appuyé par madame Stéphanie Dalpé, et résolu :

D'entériner la sortie précédemment approuvée par courriel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. **CONVENTION DE GESTION**

Félicitations sur les taux de réussite de la 6<sup>e</sup> année. Il s'agit d'un travail qui débute dès la maternelle.

Explications des démarches mises en place pour le respect des règlements. Discussion sur la constance dans les règlements. Mesures mises en place pour mettre l'école en mode de bienveillance. Proposition de transmettre un communiqué aux parents.

Plusieurs activités sportives et ateliers 5 épices.

11. **REDDITION DE COMPTE**

La direction explique les mesures dédiées et précise l'importance de la présence de la TES dans l'école.

21CE1819-020

Il est proposé par madame Mélissa Rudd, appuyé par madame Sophie Gagnon, et résolu :

Que la reddition de compte soit acceptée telle que présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. **BUDGET 2018-2019**

Présentation du budget par la direction.

21CE1819-021

Il est proposé par madame Sylvie Pelletier, appuyé par madame Sophie Gagnon, et résolu :

QUE le budget 2018-2019 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

*20 h 45 : Madame Sylvie Pelletier et madame Sophie Gagnon proposent de poursuivre la rencontre jusqu'à 21 h 15.*13. **ACTE D'ÉTABLISSEMENT 18-19, PLAN TRIENNAL 2018-2021, DÉTERMINATION DES SERVICES ÉDUCATIFS 2018-2019, RÈGLES ET CRITÈRES D'INSCRIPTION**

Les membres proposent que la classe dédiée au service de garde soit remise en classe régulière et que le lieu dédié au service de garde sur papier soit revu.

Madame Jessica Roy demande à la C.S. l'ajout des cartes des secteurs de l'ensemble des territoires à l'onglet Secteur scolaire du site Internet de la C.S.

Les membres demandent d'inclure au document les critères d'inscription des programmes particuliers du secondaire.

21CE1819-022

Il est proposé par madame Jessica Roy, appuyé par madame Mélissa Rudd, et résolu :

QUE les documents mentionnés dans le titre soient approuvés avec les modifications suggérées ci-dessus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. **MÉCHOUI**

Le comité du méchoui dépose un bilan de la campagne de financement. Madame Mélissa Rudd en fait la lecture. Une copie est remise à la direction. Voir annexe.

La direction remercie Mélissa et toute l'équipe pour le travail extraordinaire. Le président mentionne qu'il ne revient pas qu'à l'équipe-école de décider de la continuité du méchoui l'an prochain.

Un dîner Noël est proposé le 20 décembre 2018. Un montant de 300 \$ est proposé pour l'achat de la nourriture.

21CE1819-023

Il est proposé par madame Jessica Roy, appuyé par madame Stéphanie Dalpé, et résolu :

D'approuver le dîner de Noël ainsi que le montant de 300 \$ (fds activité) pour l'achat de nourriture.

Distribution des montants :

1 000 \$ dédié au surplus (fds activité);

5 891,69 \$ dédié aux activités;

4 887,14 \$ dédié à la bibliothèque;

500 \$ dédié au compte des achats méchoui.

21CE1819-024

Il est proposé par madame Stéphanie Dalpé, appuyé par madame Sylvie Pelletier, et résolu :

QUE les montants énumérés ci-dessus soient transférés dans les postes budgétaires

respectifs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Les membres devront prévoir une réflexion afin de vérifier si un montant fixe par élève sera déterminé pour les activités 2019-2020.

15. **PROJET ÉDUCATIF**

Le projet éducatif permet d'identifier les enjeux de l'école, les objectifs. Il est proposé d'impliquer la communauté dans le processus. Il sera important de revoir le PEVR (priorités de la commission scolaire). Madame Mélissa Rudd mentionne que plusieurs éléments ont déjà été recueillis avec la politique familiale de la municipalité.

Le comité sera composé de 2 enseignants (Elise Daigle et Maryse Boisvert), 2 parents (Christopher Carrie et Mélissa Rudd), un membre d'École-O-village (à venir) et de la direction Nancy Duranleau. Une invitation à la municipalité sera faite au besoin.

Un sondage sur la première rencontre sera transmis aux membres du comité.

16. **BONS COUPS**

La campagne de financement : le méchoui.

17. **MOT DES PARENTS DU CE**

Madame Jessica Roy demande des précisions sur l'implication des élèves des autres classes pour les projets Jeunes Entrepreneurs impliquant les classes de Sylvie Pelletier et d'Elise Daigle. Madame Sylvie Pelletier précise la différence des projets de décorations de Noël et du papier d'emballage.

18. **MOT DU REPRÉSENTANT DE PARENTS**

Le représentant n'avait aucun élément supplémentaire à apporter à la séance.

19. **MOT DES ENSEIGNANTS**

Les enseignants informent les membres des activités de Noël prévues durant la semaine du 17 décembre.

20. **MOT DU SERVICE DE GARDE**

La technicienne du service de garde est absente.

21. **MOT DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ**

L'école n'a reçu aucune copie de résolution informant des membres sélectionnés par les 2 organismes. Aucun membre de la communauté n'était présent.

22. **MOT DE LA DIRECTION**

Tous les points de la direction ont déjà été mentionnés.

23. **VARIA**

Activité parascolaire hiver 2019 : Les responsables des activités d'échecs, de gymnastique et théâtre souhaitent poursuivre leurs offres. Les détails des offres sont les mêmes que pour l'automne. Madame Jessica Roy rappelle que les propositions doivent être transmises aux membres du CÉ avant la réunion.

21CE1819-025

Il est proposé par madame Sophie Gagnon, appuyé par madame Stéphanie Dalpé, et résolu :

D'accepter la poursuite des activités parascolaires nommées ci-dessus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Transfo-biblio : point discuté au point méchoui

Activité de Noël : Les élèves de 6<sup>e</sup> année construiront des maisons de pain d'épices et celles-ci seront exposées lors du spectacle de musique. De plus, chaque classe décorera un biscuit en pain d'épices. L'équipe-école demande qu'une somme de 50 \$, compte FDS des activités, soit autorisée pour l'achat de bonbons.

21CE1819-026

Il est proposé par madame Mélissa Rudd, appuyé par madame Stéphanie Dalpé, et

résolu :

Que la somme de 50 \$ soit prise au FDS activité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

21CE1819-027

**24. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par madame Mélissa Rudd, secondé par madame Sylvie Valiquette et résolu :

QUE la séance soit levée à 21 h 15.

---

Président

---

Direction